

vision subjective de la planification des affaires publiques. Pour eux, il semble s'agir de la question de savoir quelle bête on immolera.

Vous vous souviendrez, monsieur l'Orateur, comme les députés d'ailleurs, qu'en 1968-1969 le gouvernement a entrepris une réévaluation poussée des dépenses du gouvernement à tous les paliers. Ce fut une des études les plus approfondies du genre, à laquelle j'ai moi-même collaboré. Rien n'était intouchable. Nous avons examiné des secteurs comme celui de la politique scientifique et ce que nous en attendions et le taux de croissance à la Fonction publique. Nous avons étudié certains programmes destinés à fournir du travail et nous nous sommes demandé s'ils étaient rentables. Nous avons examiné divers niveaux de subventions pour à peu près tout, allant des subventions aux éleveurs de moutons jusqu'à l'appui financier pour le sel des pêcheurs de Terre-Neuve. Nous avons examiné les services fournis, nous nous sommes demandé s'ils étaient revendus à un juste profit et aussi s'il convenait de les supprimer. Autrement dit, nous avons examiné à fond et sous tous les angles les dépenses gouvernementales, et, de ce fait, nous avons tenté de réfuter l'accusation selon laquelle une fois qu'un service gouvernemental est implanté, il n'y a plus moyen de le déraciner.

Quel a été le résultat inévitable de cette étude? Nous avons découvert, et la Chambre a découvert, que peu importe le programme que le gouvernement avait présenté, et à n'importe quelle étape, il y avait quelque part au pays des intérêts acquis voués à la préservation de ce programme et, en effet, il nous a été extrêmement difficile, comme tous les députés s'en souviennent de mettre en œuvre les propositions que nous avions conçues, et que certains ont appuyées, je crois, en vue de réaliser certaines économies et de donner au gouvernement la souplesse lui permettant de répondre à de nouvelles demandes. Cette découverte nous a permis de faire une observation bien nette, je crois, à savoir, qu'il y a dans le caractère du Canadien une ambivalence distincte, qui s'applique virtuellement à chacun de nous.

D'une part, nous sommes entièrement en faveur du principe de la prospérité universelle. Nous pouvons appuyer en principe les programmes favorisant l'expansion régionale et l'unité nationale qui réaliseront, effectivement, tous les autres objectifs si populaires en théorie que personne ne s'y opposerait. En revanche, lorsqu'il s'agit de savoir qui en fera les frais, la belle unité s'écroule. Tous, nous nous mettons à examiner subjectivement les projets, disant que naturellement on peut bien abandonner celui-ci ou celui-là s'il n'affecte ni nos personnes, ni nos électeurs, ni nos entreprises, selon le cas. Mais ce qui nous touche personnellement est sacro-saint et ne saurait être modifié. Je dirai, pour justifier une telle attitude qu'une modification progressive de la politique du gouvernement est très logique. A tout moment donné, à cause de l'interdépendance des différents secteurs de notre société, les secteurs public et privé étant intéressés dans beaucoup de domaines où les deux exercent une influence, toute modification radicale de la politique gouvernementale provoque inévitablement de grandes perturbations. Des milliers, peut-être même des millions de

personnes auront adapté leurs activités, leur existence ou leurs commerces, ou quoi que ce soit, aux circonstances actuelles. Par conséquent, à cause de cette interdépendance dont j'ai parlé entre le secteur public et le secteur privé, il est extrêmement difficile de les dissocier ou pour le gouvernement de changer l'ordre des choses de façon draconienne. Je crois qu'il est juste de dire que la réforme fiscale est un cas d'espèce.

• (12.50 p.m.)

Depuis près d'une décennie, l'attitude des gens vis-à-vis du concept de la réforme fiscale a été à peu près uniforme. Quand il s'agissait d'une abstraction, quand la Commission Carter en traitait ou, plus tard, quand elle nous fut présentée sous forme de théorie de Livre blanc sur la réforme fiscale, nous pouvions tous dire alors que nous étions d'accord que cela semblait parfaitement équitable et ainsi de suite. Nous savons tous ce qui est arrivé depuis. En passant, je ne crois pas, comme d'aucuns l'ont prétendu, qu'une partie seulement de la population se préoccupait de la chose. Quand la question fut examinée par les gens de toutes catégories, on s'est rendu compte que, dans son application, cette théorie qui nous semblait si alléchante deviendrait un élément de dislocation intolérable si on la mettait en pratique d'une façon à la fois aussi rapide et globale.

Les critiques qui ont accueilli les excellentes conclusions auxquelles en est arrivé le ministre des Finances (M. Benson) n'ont pas leur raison d'être. Tout d'abord, quel que soit le résultat du Livre blanc sur la réforme fiscale, il y a un principe qui est maintenant accepté et qui ne l'était pas jusqu'ici. Quand le gouvernement dit qu'il présente des propositions ou un éventail d'options au public non seulement pour que ce dernier lui dise ce qu'il en pense mais parce qu'il est disposé à se laisser influencer, il parle sérieusement. C'est un excellent principe que nous aura valu cette initiative et dont nous bénéficierons tous. Nous devons nous y conformer de plus en plus maintenant.

La Chambre et les députés ministériels ne sont pas les dépositaires de la somme de la sagesse et de la connaissance du monde. Quand je vois des gens prendre la parole à la Chambre comme s'ils pouvaient résoudre tous les problèmes dans le monde et s'affliger si quelqu'un s'avise de critiquer leur théorie, je songe à cette pensée du poète Gibran: «Ne dites pas que vous avez découvert la vérité. Dites que vous avez découvert une vérité». Le fait est que le monde est si compliqué de nos jours, que personne chez nous vis-à-vis ou de ce côté-ci de la Chambre ne saurait avoir réponse à tout.

En outre, lorsque les gouvernements entreprennent de procéder à des changements majeurs et de modifier des habitudes qui datent de loin, il importe de plus en plus, il convient et, à vrai dire, il est presque obligatoire qu'ils exposent leurs propositions de façon à renseigner le public, qui peut alors faire ses commentaires tandis que le gouvernement peut se laisser influencer par les instances et modifier son attitude. Je ne prétends pas du tout qu'il s'agirait d'une retraite quelconque. Je ne pense pas